

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le Mardi 4 juillet 2023 à 17 heures 30 dans les locaux de la Maison du Parc à Notre Dame de Bliquetuit sous la présidence de Jacques CHARRON.

Etaient présent(e)s, excusé(e)s, ou avaient donné un pouvoir

Structure	Nom	Statut	Présent(e)		Excusé(e)	Pouvoir
			Votant	Non votant		
REGION NORMANDIE	Virginie CAROLO-LUTROT	Titulaire	x			
	Jean DELALANDRE	Titulaire			x	
	Clotilde EUDIER	Titulaire			x	x
	Pascal HOUBRON	Titulaire			x	
	Agnès LALOI	Titulaire			x	
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME	Bertrand BELLANGER	Titulaire			x	
	Brigitte MANZANARES	Titulaire			x	
	Didier TERRIER	Titulaire			x	
	Patricia RENOUE	Suppléante			x	
DEPARTEMENT DE L'EURE	Sylvain BONENFANT	Titulaire			x	
	Nicolas GAVARD-GONGALLUD	Titulaire			x	
	Marie TAMARELLE-VERHAEGHE	Suppléante	x			
Caux Seine Agglo	Bastien CORITON	Titulaire			x	
Métropole Rouen Normandie	Julien DELALANDRE	Titulaire	x			
CC Pays de Honfleur- Beuzeville	Martine HOUSSAYE	Titulaire	x			
CC Yvetot- Normandie	Denise HEUDRON	Suppléante	x			
CC Pont-Audemer Val de Risle	Philippe MARIE	Suppléant			x	
CU Le Havre Seine Métropole	Cyriaque LETHUILLIER	Suppléant		x		
Communes de Seine-Maritime	Jacques CHARRON	Titulaire	x			
	Marie-Claude BEAUFILS	Titulaire			x	
	Françoise DENIAU	Titulaire	x			
	Marc MIGRAINE	Titulaire			x	

Seine-Maritime
Allouville-Bellefosse
Anneville-Ambourville
Anquetierville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Himont
Canteleu
Caudebosc-en-Caux
Duclair
Hautot-sur-Seine
Hénouville
Heurteville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
La Mailleraye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvetot
Maulévrier-sainte-Gebrude
Mauny
Nererville
Notre Dame de Bliquetuit
Pelville
Quevillon
Sahurs
Saint-Amoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherelle
Saint-Maurice-d'Éclan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Triqueville
Vatteville-la-Rue
Villequier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure
Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquelon
Boumeville
Caumont
Conteville
Comeville-sur-Risle
Érville
Fouilbec
Fourmetot
Hauville
Honquemare-Guénouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Biacarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thulien
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Toutainville
Trouville-la-Haule
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Envoyé en préfecture le 17/07/2023

Reçu en préfecture le 18/07/2023

Publié le

ID : 076-257602847-20230704-202307072EB-DE

Seine-Maritime

Allouville-Bellefosse
Annoville-Ambourville
Anquelerville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Himont
Canleu
Caudebec-en-Caux
Duclos
Hautot-sur-Seine
Hénouville
Hourteauville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
La Mailletaye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvetot
Mauvrière-sainte-Genrade
Mauny
Norville
Notre Dame de Bliquetuit
Péville
Quevillon
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Etelan
Saint-Nicolas-de-Bliqueuil
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taite
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Triguerville
Vatteville-la-Rue
Villeguier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure

Aizier
Bameville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouqueton
Bourneville
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Epreville
Foullbéc
Fourmetot
Hauville
Honguemare-Guénouville
La Haye-Aubré
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Blacarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurien
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Toutainville
Trouville-la-Haute
Vieux-Port

Commune associée

Sandouville

	Annec DESSAUX	Suppléante	x			
	Didier FERAY	Suppléant		x		
	Sandrine LEMOINE	Suppléante			x	
	Gérard LEVILLAIN	Suppléant	x			
Communes de l'Eure	Gwendoline PRESLES	Titulaire	x			
	Thierry LECOMTE	Titulaire	x			
	Jean-Michel MAUPIN	Suppléant			x	
	Maryline LOUVEL	Suppléante		x		

Autres personnes présentes ou excusées				
Structure	Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
PnrBSN	Laurence DERVAUX	DGS	x	
	Mathilde ALLARD	Responsable du pôle transition économique	x	
	Fabienne COLLINEAU	Responsable du pôle administration et mutualisation	x	
	Catherine DELANNOY	Responsable du pôle aménagement du territoire	x	
	Clotilde de ZELICOURT	Chargée de mission Urbanisme	x	
	Marine VANOT	Responsable du pôle éducation et culture	x	
	Malika MOUDA	Secrétaire de direction	x	
	Guillaume AUBIN	Responsable de l'unité communication et accueil	x	
	Florian ROZANSKA	Responsable par intérim du pôle eau et biodiversité	x	
	Caux Seine Agglo	Didier PERALTA	Délégué « révision de charte »	x

Seine-Maritime
 Allouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anqueteville
 Arzebosc
 Bardouville
 Barville-sur-Seine
 Bois-Hiront
 Canville
 Caudebec-en-Caux
 Dacar
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurtauvilla
 Jumièges
 La Bouille
 La Ceuquie
 La Malterre-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvelot
 Moullevrier-sainte-Gertrude
 Mauny
 Harville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Petiville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Arneult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Elstan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wendinille-Rançon
 Tancarville
 Touffleville-la-Cèble
 Touffleville-la-Corbeline
 Triquerville
 Vatteville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Date de convocation	27/06/2023
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	12
Dont nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants pour	12
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2023-07-072/EB

Ambition 1	Etre garant des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels
Objectif Stratégique 1.4	Préserver et protéger les patrimoines naturels et culturels dans une approche globale et intégrée
Objectif Opérationnel 1.4.1	Préserver durablement les écosystèmes remarquables dans une logique de grand estuaire
Analytique	

DEMANDE D'AIDE AUPRES DU MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES POUR LE FINANCEMENT D'EQUIPEMENTS ET DE MATERIELS SUR LA RNN DU MARAIS VERNIER DANS LE CADRE DU FONDS VERT

Contexte

Les Manneville et le marais de Bouquelon ont été classés en Réserve Naturelle Nationale par le décret ministériel n° 2013-171 du 25 février 2013, pour une superficie de 148 hectares. Le préfet confie la gestion au syndicat mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.

L'ensemble des inventaires mettent en évidence l'importance de la réserve pour la préservation de la diversité des milieux humides tourbeux au sein du marais-Vernier. Le pâturage est utilisé comme outil de gestion sur le site depuis une quarantaine d'années. La gestion pastorale telle qu'elle est menée aujourd'hui, réclame des adaptations pour optimiser l'expression de ces habitats et de ces espèces ; d'autant plus que les changements climatiques modifient le fonctionnement hydrologique du site. La succession d'hivers très inondés et de printemps-été très secs, impactent durablement sa biodiversité et engendrent une déstructuration de la tourbe.

Ces évolutions nécessitent une importante adaptation de la gestion notamment dans ses modalités d'application. Compte-tenu des enjeux décrits, le présent projet vise les objectifs suivants :

- améliorer la gestion pastorale extensive sur les prairies humides ;
- garantir l'exclusion de certaines parcelles du pâturage ;
- adapter le pâturage aux enjeux climatiques.

Ces objectifs sont en adéquation avec ceux définis dans le plan de gestion 2013-2018 et ceux du Document d'Objectifs du site Natura 2000.

Eure
 Aizier
 Bainsville-sur-Seine
 Bernville-sur-Mer
 Bouquelon
 Bouneville
 Caumont
 Conteville
 Coreville-sur-Risle
 Etréville
 Foulbec
 Fourmetot
 Hauxville
 Honguemare-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Lardin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Blaquerville
 Saint-Pierre-de-Val
 Saint-Cyren-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurien
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toussainville
 Trouville-la-Haule
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

Seine-Normandie

Alicurville-Bellefosse
Anzeville-Ambourville
Anzeville
Auzouville
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Hiront
Canteleu
Caudebec-en-Caux
Dudar
Hautot-sur-Seine
Hérouville
Hérouville
Jumièges
La Boisselle
La Cerlangue
La Maillois-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvetot
Maulévrier-sainte-Georgette
Mouy
Noyville
Notre-Dame-de-Bliquetuit
Perville
Quevillon
Sahurs
Saint-Amouff
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Ételan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Terre
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Côte
Touffreville-la-Corbeline
Tracquerville
Valtreville-la-Rue
Villevieux
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure
Aizier
Barnville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquillon
Bourneville
Caumont
Conteville
Cormeille-sur-Risle
Étréville
Fouillebeuf
Fourmetot
Haville
Hougueville-Guénouvillie
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Lendin
Marris-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Rucot
Saint-Aubin-sur-Oullebeuf
Saint-Mards-de-Becarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roche
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurin
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Toqueville
Touffreville
Touffreville-la-Haute
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Descriptions des travaux

La majorité des clôtures qui permettent d'assurer la bonne marche du pâturage sur les parcelles prévues à cet effet et d'exclure les autres de l'impact de l'herbivorie, tout en assurant l'étanchéité du périmètre, ont été remplacées grâce à un contrat Natura 2000 (2019-2021) et à un financement plan de relance/fondation du patrimoine (2022). Ces nouvelles clôtures, portes galvanisées et passerelles permettent une gestion efficace et en sécurité des troupeaux.

Toutefois, après une année d'utilisation de ces infrastructures, plusieurs « faiblesses » sont ressorties :

- les tout derniers linéaires d'anciennes clôtures toujours en place situées sur Bouquillon apparaissent obsolètes et réclament elles aussi une restauration,
- De nouveaux équipements complémentaires (passerelles et portes placées à des endroits stratégiques) sont également nécessaires.

De nouveaux aménagements viennent compléter l'existant :

- Des parcs de contention sont à réaliser sur les deux sites de la Réserve.
- Le pont d'entrée du site des Manneville, vieux de plusieurs dizaines d'années, a souffert du passage répété de pelles mécaniques lors des travaux de clôtures réalisés en 2022. Son remplacement par un pont plus solide et plus large (permettant le passage d'engin de secours...) semble indispensable.
- Sur le secteur de Bouquillon, un bâtiment construit en 2005 pour entreposer du broyat de boulevaux ne présente qu'une utilité limitée. Il se situe au cœur du site, dans un secteur particulièrement inondé. En le déplaçant vers l'entrée du site, il pourrait permettre d'assurer les manipulations d'animaux à l'abri, dans un espace clos, d'entreposer du matériel et éventuellement de prévoir la contention d'un animal malade ou blessé.

Enfin, pour permettre les déplacements des agents affectés à la Réserve, sur le terrain et en tout temps, en particulier sur le site de Bouquillon desservi par un chemin privé en très mauvais état, l'achat d'un véhicule 4*4 s'avère nécessaire.

Synthèse

En résumé, pour mener à bien le pâturage sur la Réserve, il est prévu de :

- finaliser les travaux de réfection des clôtures :
 - travaux de dépose et de pose de clôtures (650m pour 8km de clôtures déjà refaites),
 - installation de barrières galvanisées complémentaires sur les zones de passages dangereuses,
 - pose de passerelles complémentaires pour faciliter le déplacement des agents et des troupeaux et éviter la formation de bourbiers.
- poursuivre la phase de travaux avec :
 - la réalisation de parcs de contention sur pilotis avec des zones de parking confortées, sur les deux secteurs de la Réserve pour permettre le rattrapage des animaux en toute saison et en sécurité. Le parc de Bouquillon sera complété par l'installation d'un bâtiment.
 - le remplacement du pont d'entrée des Manneville.
- doter la Réserve d'un véhicule 4*4 dédié.

Seine-Maritime
 Allouville-Bellefosse
 Anneville-Arbouville
 Anquetierville
 Auzebosc
 Baidouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Canteleu
 Caudebec-en-Caux
 Ducar
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurtaulte
 Jurisèges
 La Baille
 La Cerlangue
 La Maitte-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvelot
 Maulévrier-sainte-Gertrude
 Mauny
 Nerville
 Notre Dame de Biquetuit
 Pélivilla
 Quevillon
 Sabars
 Saint-Amoult
 Saint-Aubin-de-Crécy
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crécy
 Saint-Martin-de-Boscharville
 Saint-Maurice-d'Etela
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taite
 Saint-Pair
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wendeville-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Cèble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triquerville
 Valleville-la-Rue
 Virequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure
 Alziar
 Banneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquefort
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Etréville
 Foubeac
 Fourmetot
 Heurville
 Honguemare-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 La Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Cutillebeuf-sur-Seine
 Récrot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Blicarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roche
 Saint-Sulpice-de-Grimouville
 Saint-Thurin
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Pert

Commune associée
 Sandouville

Désignation	Unité	Quantité approximative	Prix indicatif TTC
Débroussaillage, dépose totale d'une clôture existante et fourniture et pose de clôture de remplacement	m.l	650	20 000 €
Fourniture et pose de portails en acier galvanisé	unité	5	6 000€
Fourniture et pose de passerelles	unité	5	100 000€
Fourniture et pose d'un pont à l'entrée des Mannevilles	unité	1	30 000€
Renforcement des parkings existants	m ²	220	30 000€
Démontage et remontage bâtiment avec parc de contention Bouquelon et parc de contention Mannevilles	forfait		200 000€
Voiture 4x4	1		28 000€
TOTAL			414 000€

L'Etat a lancé le 27 août 2022 le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « Fonds vert », visant à aider les collectivités territoriales à accélérer la transition écologique dans les territoires. Dans le cadre de ce fonds, les projets visant à réduire les pressions sur la biodiversité et à la restaurer sont financés.

Afin d'obtenir une aide du ministère dans le cadre du fonds vert pour l'achat de cet équipement et de ce matériel exposé ci-avant, il est proposé au bureau du syndicat d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide.

Répartition financière	%	Coûts estimatifs
Fonds Vert	80	331 200€
Financeur(s) complémentaire(s) ou autofinancement Parc	20	82 800€

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE :

- donne son accord pour le dépôt d'une demande d'aide auprès du ministère ;
- donne son accord pour effectuer une demande d'aide auprès de financeur(s) complémentaire(s) pour la part restante ;
- charge le Président de l'exécution de la présente décision et l'autorise à signer tous les actes nécessaires à sa réalisation.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du PnrBSN, le 4 Juillet 2023



Jacques CHARRON
 Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES C/	RECETTES C/



Envoyé en préfecture le 17/07/2023

Reçu en préfecture le 18/07/2023

Publié le

ID : 076-257602847-20230704-202307072EB-DE